DOSSIER STAGIAIRE
INSCRIPTION FORMATION FEDERALE FSCF AF2

1/ DESCRIPTIF DE LA FORMATION : Animateur Fédéral niveau 2 : AF2

ORGANISATEUR : FSCF CR BRETAGNE

ACTIVITE : Gymnastique Féminine

DATE : 22-26 février 2021 Puis 26-30 avril 2021

LIEU : Dinard

TARIF : 550.00€ pour les associations FSCF Bretagne
610.00€ pour les associations hors Bretagne

Cette étape permet de prendre en main et d'animer un groupe, de conduire des séances pédagogiques et éducatives dans une activité donnée. Elle permet également d'animer en autonomie des séances à partir d'une programmation conçue par le responsable de l'activité.

L'AF2 est destiné aux personnes ayant participé à la formation AF1 dans son entier ou obtenu une équivalence.
La formation dure de 50 à 70 heures.

OBJECTIFS
- Maitriser les connaissances générales de sa discipline
- Concevoir et mener une séance dans sa globalité
- Assurer et organiser la sécurité des participants de la séance.

À l'issue de cette étape, le stagiaire est capable d'encadrer une séance en autonomie, quelle que soit la catégorie d'âge du public.

Date retour du dossier d'inscription complet (*) pour le : 12 février 2021

par mail à secretariat.cr.bretagne@fscf.asso.fr

(*) Eléments à renvoyer :
Stagiaire : fiche inscription
Club : fiche récapitulative + règlement + copie licence validée pour la saison en cours

Eléments du dossier stagiaire:

- 1/ Descriptif stage
- 2/ Conditions d'inscription sur les formations FSCF CR Bretagne
- 3 /Fiche d'inscription (identité stagiaire - droit à l'image - autorisation parentale pour mineur / Autorisation soins mineur – majeur – allergies, problème santé, régime alimentaire particulie

Les informations sont recueillies aux fins de gestion de votre inscription à une formation FSCF. Le recueil de ces informations conditionne la bonne inscription. Elles sont conservées pendant toute la durée de votre activité et pendant une durée de 3 ans après son terme. Elles sont traitées par les services du comité régional FSCF Bretagne, du siège de la FSCF et la Commission Nationale de l'activité concernée. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation, d'opposition au traitement de vos données auprès du Comité Régional Bretagne cr.bretagne@fscf.asso.fr ou par courrier FSCF Bretagne – 19 rue du Hil- 35230 Noyal Chatillon sur Seiche de la FSCF – service formation- 11 rue Oberkampf – 75011 PARIS
Vous pouvez faire toute réclamation auprès de la CNIL

2/ CONDITIONS D'INSCRIPTION SUR LES FORMATIONS FSCF CR BRETAGNE

Informations générales :

- Les inscriptions seront prises en compte, à réception du dossier au plus tard à la date butoir indiquée sur le dossier d'inscription.

- Le maintien de la session dépendra des réponses reçues à la date butoir.

Désistement et annulation :

Pour tout désistement il sera retenu 40€ pour frais de dossier.

- 50% du prix du stage seront acquis à la F.S.C.F pour désistement intervenant moins de 14 jours avant le début du stage.
- La totalité du prix restera acquis à la F.S.C.F pour en cas d'absence non-justifiée le 1er jour du stage.

Uniquement en cas d'annulation pour motif grave (maladie, accident….) et sur présentation obligatoire, dans les 2 jours, d'un certificat médical, la F.S.C.F procèdera au remboursement de la session (hors frais de dossier).

Déroulement des stages :

La confirmation des horaires vous sera transmise avant le stage.

Le stage se déroule en internat et en pension complète : l'hébergement, l'ensemble des repas ainsi que la documentation sont compris dans le tarif.

Les stages sont encadrés par des cadres fédéraux majeurs, diplômés et reconnus par la FSCF – comité régional Bretagne. Ils interviennent dans les compétitions ou stages départementaux, régionaux ou fédéraux.

Absences – renvois :

Les stagiaires sont tenus d'être présents pendant toute la durée de la session. Les heures d'ouverture et de clôture de la session sont impératives.

La F.S.C.F peut décider du renvoi d'un stagiaire dont le comportement serait préjudiciable au déroulement de la session. Si le stagiaire est mineur, ses parents ou tuteurs sont prévenus de son départ

La FSCF se réverse le droit d'annuler à tout moment les sessions proposées.